



FC9BD17 2 010 € 2 jour(s)



[Formation] Intelligence artificielle pour juristes et équipes conformité

OBJECTIFS

- Prendre en compte l'histoire et le contexte du développement de l'intelligence artificielle
- Identifier la terminologie employée
- Utiliser les fondamentaux de la technologie
- Identifier les principaux enjeux juridiques et éthiques de l'intelligence artificielle
- Lister les questions juridiques à se poser lors de la construction d'un projet
- Définir une politique de gouvernance des outils d'intelligence artificielle

PROGRAMME

Introduction

Histoire et contexte

Terminologie

- Big data
- Intelligence artificielle faible / intelligence artificielle forte
- Apprentissage-machine (machine learning)
- Classification/régression
- Données structurées/non structurées
- Apprentissage supervisé/non supervisé, apprentissage par renforcement
- Variables, vecteurs, étiquettes

Principaux modèles d'apprentissage : approche pour non scientifiques

- Régression linéaire
- Régression logistique
- Arbres de décision
- Forêt aléatoire d'arbres
- Réseaux de neurones
- Apprentissage par renforcement
- Large language models (ChatGPT)

Construction d'un modèle d'apprentissage



DATES ET LIEUX

Du 10/06/2024 au 11/06/2024 à Paris

Du 18/11/2024 au 19/11/2024 à Paris

PUBLIC / PREREQUIS

La formation s'adresse aux avocats, juristes, responsables et membres des équipes risques ou conformité.

Aucun prérequis en matière scientifique n'est requis, l'objectif de la formation étant de présenter de façon intuitive la technologie.

COORDINATEURS

Winston MAXWELL

Directeur d'études en droit et numérique à Telecom Paris. Il coordonne un groupe multidisciplinaire d'enseignants chercheurs travaillant sur l'éthique de l'IA. Il est ancien avocat associé, notamment chez Hogan Lovells et siège notamment au comité d'IA éthique du groupe Orange. Il participe aux travaux de l'AFNOR, de CEN/CENELEC et de l'OCDE en matière d'IA de confiance.

Xavier VAMPARYS

Diplômé de l'ESSEC, de l'Université Columbia et du Centre des Hautes Études d'Assurances, il a exercé

et points de vigilance juridiques et éthiques

Cas d'usage de l'intelligence artificielle

- Automatisation des processus
- Reconnaissance de caractères
- Traitement du langage naturel (NLP)
- Chatbots/agents conversationnels
- Apprentissage-machine (machine learning)

L'IA abordée par l'expérimentation : cas pratique pour non scientifique

Principales problématiques juridiques et éthiques de l'intelligence artificielle

- Traitement des données personnelles
- Loyauté, biais et discrimination
- Responsabilité
- Explicabilité
- Risque particuliers de modèles dits « de fondation »

Cadre réglementaire actuel et orientations sur le cadre à venir : règlement IA Act européen, Principes et chartes éthiques internationales

Cas d'usage et les problématiques juridiques soulevées

- Credit scoring
- Reconnaissance faciale
- Conseil en investissement
- Conformité (lutte contre la fraude et l'anti-blanchiment)

Définir une politique de gouvernance des outils d'intelligence artificielle

- Cartographie des risques liés à l'intelligence artificielle
- Intégration de l'éthique « by Design »
- Création d'un comité de gouvernance de l'IA et nomination d'un dirigeant responsable
- Réalisation d'audits
- Formalisation du processus par l'établissement de règles internes écrites

Synthèse et conclusion

comme avocat aux barreaux de Paris et New York avant de rejoindre le secteur de la finance. Il est aujourd'hui chargé de mission intelligence artificielle.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les enseignants privilégient une approche interactive (dialogue socratique) et les études de cas, avec un niveau de participation élevé des étudiants. Les enseignements seront en français, mais l'anglais sera très présent.